

M5 Journée Alpinisme – Traversée de Gai Alpin

Informations pratiques:

Date : 15 aout / 26 juillet
Nombre de jour: 1 jour
Niveau : Débutant à intermédiaire
Age: Dès 18 ans
Lieu : Col de Jaman, Alpes Vaudoises
Rendez-vous: Gare de Caux 8h
Horaire: 8h - 17h
Nombre : Minimum 2 participants
Prix : 380.- par personne

Location matériels sur demande

Détail du programme

Partez à la découverte d'une aventure alpine d'exception avec la traversée des Gais Alpains, une majestueuse course d'arête en rocher qui séduira les passionnés d'alpinisme à la recherche d'émotions fortes et de beauté naturelle. Cette expérience unique, encadrée par un guide de montagne certifié, vous emmène sur un itinéraire aérien et technique, où se succèdent des sections d'escalade facile, des passages exposés et des crêtes vertigineuses. Grâce à l'expertise du guide, vous évoluez en toute sécurité, avec un rythme adapté à votre niveau et des conseils personnalisés tout au long de l'ascension. Chaque pas vous dévoile des panoramas spectaculaires sur les Alpes vaudoises, faisant de cette traversée bien plus qu'une simple course en montagne : un moment de connexion intense avec les sommets, le vide et la verticalité, dans un cadre grandiose que seul un accompagnement professionnel permet d'aborder avec confiance et sérénité.



NIVEAU ET ÉQUIPEMENT

Liste matériel

Tenue :

- Veste imperméable et respirante type Goretex, avec capuche
- Pantalon de rando respirant type softshell
- Polaire
- Casquette
- Lunettes de soleil et crème solaire
- Sac à dos léger (eau, snack pour la journée)

Matériel technique et sauvetage :

- Baudrier d'escalade
- Casque d'escalade
- Système d'assurage (exemple: alpine belay, reverso)
- Longe d'auto assurage
- Chaussure d'alpinisme

Location du matériel sur demande

CONDITIONS GÉNÉRALES

Nous vous rappelons qu'en vous inscrivant, vous acceptez nos conditions générales et d'annulation. Le guide responsable de la sortie se réserve le droit de modifier ou annuler la sortie à tout moment en cas de conditions météo défavorables ou autre raison.

ASSURANCE

La/le participant/e doit avoir une assurance maladie et accident. De plus, une assurance annulation est recommandée. Le bureau des guides Alpes Vaudoises décline toute responsabilité.

